

1. Les caractéristiques sémantiques

du nom :

Le nom commun : désigne une personne ou une chose qui appartient à une même espèce. Il peut être :

- **Concret** : il désigne un être ou une chose qui existe dans la réalité. Il se rapporte au monde extérieur (ce qu'on voit, entend ou touche). Exemple : Le chat, la table, l'automobile, le ciel, etc.

- **Abstrait** : il désigne une chose qui n'a pas de réalité matérielle. Il se rapporte au monde intérieur (idée, sentiment, etc.). Exemple : La fatigue, la générosité, l'insouciance, l'intelligence, etc.

Le nom propre : il ne peut désigner qu'un seul être, qu'une seule chose, qu'une seule idée. Les noms de personnes (prénom, nom de famille, surnom, etc.), de peuples ou des habitants d'un lieu, les noms historiques et géographiques sont des noms propres qui prennent toujours une majuscule. Exemple : Alger, les Algériens.

Les noms comptables /massifs

- **Les noms comptables** renvoient à des segments discontinus de la réalité que l'on peut dénombrer et se combinent avec tous les déterminants indiquant la quantification numérale (un, cinq, plusieurs avions).

- **Les noms massifs** dénotent des substances continues qui obéissent aux principes de la référence cumulative homogène (de l'eau), ces derniers réclament un déterminant partitif : de l'eau, un kilo de farine, un peu de sucre ...

Les noms animés / inanimés :

- **Un nom animé** désigne un être vivant (réel ou imaginaire). Il représente donc presque toujours une personne ou un animal susceptible de se mouvoir.

- **Un nom inanimé** est un nom commun qui n'est pas animé. Il désigne alors des choses telles que les objets, les sentiments, les actions...

3. Les caractéristiques morphologiques du nom :

• Le nom simple et le nom complexe

Le nom simple s'écrit en un seul mot : une cour, le ciel, une œuvre, etc.

Le nom complexe s'écrit en plusieurs mots (dont chacun a son sens propre) pour former un seul mot ayant sa signification propre. Il peut y avoir un trait d'union ou non : une basse-cour, un arc-en-ciel, un chef-d'œuvre, une robe de chambre, etc.

• Le genre du nom :

- Les noms d'êtres animés sont, en général, du genre masculin quand ils désignent des hommes ou des animaux mâles ; on peut les faire précéder de : un, le, l' (le père, un chien). Ils sont du genre féminin quand ils désignent des femmes ou des animaux femelles ; on peut les faire précéder de : une, la, l' (la mère, une brebis, l'histoire)

- Les noms d'êtres inanimés ou de notions abstraites sont, sans variation, les uns masculins, les autres féminins, leur genre s'explique par des raisons étymologiques.

• La formation du féminin

Quand on parle de la formation du féminin, il s'agit seulement des noms de la classe des animés où la variation de la forme du mot permet d'exprimer la distinction des sexes.

Règle générale : on ajoute « e » au nom masculin

- Ami, amie
- Marchand, marchande

Certains noms redoublent leur consonne finale

- Gardien- gardienne
- Baron-baronne

Certains noms prennent un accent grave

- Berger-bergère

Certains noms changent leur consonne finale

- Porteur- porteuse
- Loup- louve

Certains noms changent de suffixe

- Directeur- directrice

Certains noms marquent la distinction des genres par deux mots de radical différent : homme, femme, coq-poule, bélier-brebis, monsieur-madame, mari-femme, père-mère.....

Certains noms de personnes ne varient pas en genre : un artiste-une artiste, un élève-une élève...

Certains noms de personnes ne s'appliquent habituellement qu'à des hommes n'ont pas de forme féminine : auteur, déserteur, écrivain, médecin, professeur.

Exercice 1 : Rangez les noms suivants en deux groupes : 1° noms concrets ; 2° noms abstraits

Cheval, voiture, étang, poirier, franchise, vitesse, pinson, épaisseur, maison, courage, dureté, hélicoptère, eau, intelligence, poireau, enfant.

Exercice 2 : Classez les noms suivants en deux groupes : un groupe des masculins, un des noms féminins

Tournoi, effroi, loi, convoi, paroi, emploi, désarroi, foi, renvoi, beffroi, abîme, apogée, élastique, apostrophe, globule, icône, indice, orbite, pétale, acoustique, ancre, astérisque, phénomène, oasis.

Exercice 3 : Mettez au féminin les noms en italique

- 1- Les *pêcheurs* de moules exercent un rude métier.
- 2- Le poète tragique grec Euripide était le fils d'un *vendeur* d'herbes.
- 3- La Comte de Noailles a été une *poète* remarquable.
- 4- Les Furies étaient, dans l'Antiquité romaine, les *vengeurs* des crimes.
- 5- En *hôte* accomplie, elle fut aux petits soins pour ses invités

Nombre des noms :

La variation en nombre ne concerne que les noms comptables. Leur singulier et leur pluriel sont interprétés comme renvoyant respectivement à une occurrence unique et à une pluralité d'occurrences : une maison/ des maisons.

Lorsque les noms non comptables sont au pluriel, c'est avec un sens différent ; le pluriel désigne des choses comptables :

La gentillesse (qualité).

Les gentillesse (actes qui manifestent cette qualité) ; faire une gentillesse, faire des gentillesse à quelqu'un.

La formation du pluriel

Règle générale : On forme le pluriel des noms en français en ajoutant un « s » à la fin de la forme du masculin. Exemple : un homme-des hommes.

▪ Quand le singulier se termine déjà par un (s, x ou z), le nom garde la même forme au pluriel : Un pois- des pois ; Une croix- des croix ; Un nez- des nez.

▪ Les noms singuliers en « ail » suivent la règle générale (Un éventail/des éventails) sauf (Bail/ corail/ émail/ fermail/ soupirail/ travail/ : Baux/ coraux...)

▪ Les noms singuliers en « ou » suivent la règle générale : Un clou-des clous, sauf : bijou/bijoux ; caillou/cailloux ; chou/choux ; genou/ genoux ; hibou/hiboux ; joujou/joujoux ; pou/poux.

▪ Les noms singuliers en « al » font leur pluriel en aux : Un cheval-des chevaux, sauf : avals, bals, cals, carnivals, cérémonials, chacals, chorals, festivals, régals, récitals.

▪ Les noms singuliers en « au, eau, eu » font leur pluriel en x : Un tuyau-des tuyaux, Un cheveu-des cheveux, sauf : landaus, sarraus, bleus, pneus.

▪ Ciel fait au pluriel « cieus » quand il désigne l'espace indéfini où se meuvent les astres. Il fait « ciels » quand il désigne : Ce qui sert de plafond à une carrière : Des ciels de carrière. Partie d'un tableau qui représente le ciel : Ce peintre fait bien les ciels. Climat : Un de ces ciels perfides qui caressent la peau.

▪ OEil fait au pluriel « yeux » : des yeux bleus. Le pluriel oeils appartient à certains noms composés : Des oeils –de-boeuf.

Pluriel des noms composés :

▪ Les noms composés dont les éléments sont soudés en un mot simple forment leur pluriel comme les noms simples : des passeports.

▪ Nom composé de : nom+ nom en apposition/nom+ adjectif : les deux éléments prennent le pluriel : des oiseaux-mouches, des coffres-forts.

▪ Nom+ nom complément : le premier nom seul prend la marque du pluriel : des arcs-en-ciel.

▪ Mot invariable+ nom : le nom seul prend la marque du pluriel : des haut-parleurs, des en-têtes.

▪ Verbe+ complément : le nom seul prend la marque du pluriel : des bouche-trous

Remarque :

Le nom est le noyau du groupe nominal, il ne peut pas être supprimé.

Le nom est généralement précédé d'un déterminant et souvent d'un adjectif (expansion) qui le complète.

Le nom est donneur d'accord (au déterminant, à l'adjectif et au verbe)

Le groupe nominal se remplace par un pronom (pronominalisation).

